



INFORMATIONS MUNICIPALES MARS AVRIL 2022

DATES A RETENIR

- 🗓 **27 mars matinée** : Trail de l'association AVTE (Information dans ce bulletin)
- 🗓 **10 avril et 24 avril** : 1er et 2ème tour des élections présidentielles.
- 🗓 **16 mai de 9h à 13h**, marché des Jardiniers au Musée, 50 exposants environ.
- 🗓 **12 et 19 juin** : 1er et 2ème tour des élections législatives.

INFOS +

- 🗓 **Infos "Liaisons douces" (Mobilités actives)**:
Un groupe de travail s'est mis en place entre les maires et les conseillers municipaux de Feuguerolles, Maltot et Vieux sur la réflexion de liaisons douces entre nos 3 villages.
- 🗓 **Bulletin Annuel 2021** :
Il vous a été distribué en même temps que ce Bimes. Vous y retrouverez beaucoup d'information. Néanmoins, et une fois n'est pas coutume, des erreurs se sont glissées dans ce numéro et nous vous demandons indulgence pendant votre lecture.
- 🗓 **Travail au jardin et bruit** :
Le beau temps accompagné du printemps augure du temps dans le jardin, le potager, la taille, la tonte... Nous rappelons, que pour bien vivre en communauté, on respecte les horaires : du lundi au samedi 8h30-12h et 14h à 19h, le samedi 9h-12h et 14h-19h et le dimanche de 10h à 12h. On ne taille pas sa haie pendant la pause méridienne à côté du barbecue du voisin, on ramasse ses déchets envolés de sa remorque le long du terrain des sports, on ne brûle pas ses déchets verts, c'est interdit et même si vous êtes dans un petit vallon le feu et la fumée sont visibles à des kilomètres...
- 🗓 **Etat du chemin des clos, rue des gables** :
Comme annoncé dans le bulletin annuel, une étude du bassin versant doit être réalisée afin de mesurer l'impact de l'eau dans ces rues. Si vous avions annoncé des dates pour la rénovations des voiries, elles ne sont plus d'actualité et sommes tributaires de cette étude. Dès que nous avons des informations nous ne manquerons pas de vous en faire part.
- 🗓 **Facturation des déchets par la CCVOO** :
Nous rapellons que le montant qui apparaît sur vos factures ne mentionne "que" les levées de la poubelle, mais ce montant inclut l'ensemble des services déchets (Ramassage, sacs jaunes, déchetteries, entretien, agents etc...)Merci pour votre compréhension.

ELECTIONS 2022

Les élections présidentielles et législatives auront lieu en avril et en juin. **La commune recherche des citoyens bénévoles pour tenir le rôle d'assesseur au bureau de vote.**

Vous êtes intéressés ?

Envoyez-nous un mail à secretariat@mairievieux.fr

Contrairement à 2021, ces élections se dérouleront dans la salle du conseil municipal de la mairie 3 rue du Bac de Fontenay.

Le bureau sera ouvert de 8h à 19h les 10 et 24 avril 2022.

Merci de vous munir de votre carte d'électeur et/ou carte d'identité afin de pouvoir voter.

Le bureau sera adapté afin de respecter les gestes barrières.



ÉLECTIONS 2022

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
10 ET 24 AVRIL

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
12 ET 19 JUIN

SOMMAIRE

- 🗓 Elections 2022
- 🗓 Décisions prises 2021
- 🗓 Appel à candidature
- 🗓 Nouvel Agent
- 🗓 Circulation le 27 mars
- 🗓 Dates à retenir
- 🗓 Infos +

ZOOM SUR --LA FIBRE

COURT CAREL --
Le lotisseur du Court Carel (Arkétype) nous informe que la fibre sera installée d'ici fin 2023 dans le lotissement.

Pour suivre la programmation, il faut rechercher, par moteur de recherche : fibre arsep

Permanences
ouverture au public

Lundi 10h / 12h
Jeudi 17h30 / 19h
Samedi 10h / 12h



DECISIONS PRISES EN 2021

Le 8 février 2021 :

Accord du conseil municipal pour augmenter la capacité du site de **SEP VALORISATION** situé sur la cote 112.

Création de places de parking supplémentaires autour de la salle Titus. Le jeudi, elles seront réservées aux exposants du marché de l'AMAP.

Le 8 mars 2021 :

Changement de logiciel et adhésion au réseau de la communauté de communes "Biblio". Passage à la fibre pour la mairie avec une baisse de 45€ mensuel auprès de **AGENCE PRO**.

Le 6 avril 2021 :

A la demande du Maire, le conseil municipal, par délibération, fixe l'indemnité du Maire à 75 %, au lieu de 100%, du pourcentage de l'IB 1027.

Le conseil vote la non augmentation du taux d'imposition du Bâti foncier et non foncier (TF Bâti = 47 % ; TF non Bâti = 42,85%.)

Le conseil décide d'adopter le pacte de gouvernance entre les communes et la communauté de communes, tel qu'il est annexé à la délibération disponible en mairie.

Le 6 septembre 2021 :

Délibération relative à l'adhésion au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols (SIMAU). Les conseillers municipaux, à l'unanimité, approuvent l'adhésion au SIMAU.

Le 4 octobre 2021 :

Nomination de Joëlle ARNAUD en qualité de responsable de la bibliothèque assistée de Cécile FOURCIN.

Le 15 novembre 2021 :

Renouvellement de la convention avec le département pour la bibliothèque communale.

Le 6 décembre 2021 :

Modification des tarifs du cimetière et du columbarium (détail en mairie.)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide qu'à partir du 1er janvier 2022, la commune prend en charge le montant du repas des Viducasses âgés de 70 ans et plus.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la stagiairisation de Monsieur Lucas PROVOST au poste d'adjoint technique 2ème classe à compter du 1er janvier 2022, pour une titularisation au 1er janvier 2023.

Avis du conseil municipal sur le pacte financier fiscal de la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon (CCVOO) présenté lors du conseil municipal du 15 novembre 2021; Le conseil municipal indique qu'il ne soutient pas le pacte financier et fiscal de la CCVOO. Un courrier, faisant part du désaccord du conseil municipal, sera adressé au président de la communauté de communes à la suite de cette délibération.

Ces informations sont disponibles en mairie pour consultation pour plus de détails.

APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre des animations autour de la fête de la musique, la commune souhaite faire place aux Viducasses.

Vous avez un talent pour la musique seul ou en groupe : Envoyez nous un mail pour en discuter.

secretariat@mairievieux.fr



NOUVEL AGENT

La commune dispose d'un nouvel agent d'entretien en la personne de Lucas PROVOST (photo ci-contre).

Il épaulera Philippe JEANNE en remplacement de Josselin CHAPRON parti depuis janvier 2021.

Lucas est stagiaire de la fonction publique depuis le 1er janvier 2022 pour une titularisation au 1er janvier 2023.

Le choix de Lucas fut assez simple pour l'équipe municipale, ses compétences techniques liées à ses formations de paysagiste et d'archéologie en font un élément nouveau et à haute valeur ajoutée pour la commune. Il a déjà plein de projets en tête pour améliorer votre cadre de vie.

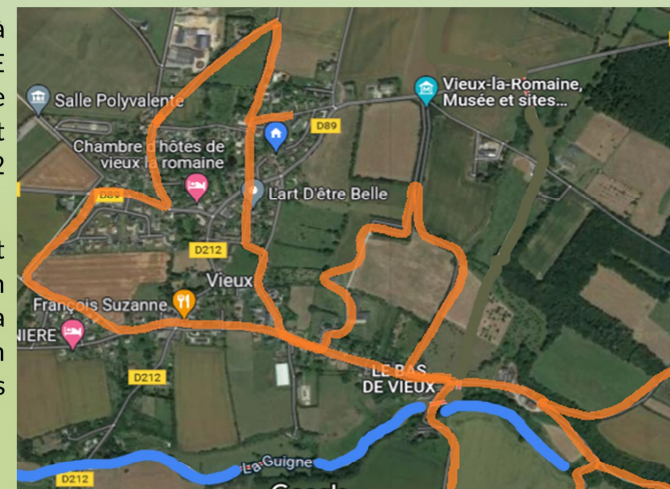
Nous en profitons pour remercier chaleureusement Jérémy MENEZ qui a assuré une partie du remplacement de Philippe JEANNE durant sa convalescence.



CIRCULATION LE 27 MARS

Dans le cadre du Trail (Course à pied) organisé par l'association AVTE (tracé ci-contre), les conditions de circulation dans la commune seront difficiles le dimanche 27 mars 2022 de 8h30 à 14h00.

Le départ et la ligne d'arrivée seront rue du Bac de Fontenay. Le chemin Haussé ainsi que le chemin de la Morinière, chemin des Clos, chemin des Papineaux et rue des Gaudines seront fermés temporairement.



La mairie vous demande donc de prendre vos dispositions, néanmoins les services d'urgences pourront bien évidemment circuler en cas de problème.

Merci de votre compréhension.

Message de l'organisateur : "Vous souhaitez nous donner un coup de main ? Envoyez nous un mail à duathlondes3villages@gmail.com"